VILLE DE
PARIS

L'ART D'ÊTRE ENSEMBLE

Culture et handicap

Européenne, cosmopolite, ville refuge pour les artistes de toutes les origines, Paris propose à ses habitant·e·s et à ses visiteur·euse·s une offre culturelle innovante résolument ouverte sur les quartiers et sur le monde.

À Paris, la culture est un service public accessible à toutes et tous, en particulier les jeunes, les personnes âgées et les plus fragiles, et qui œuvre au quotidien en faveur de l'égalité et de l'inclusion.

Théâtres, bibliothèques, conservatoires, lieux de pratiques amateurs, d'expositions et d'archives, cinémas, salles de concert, musées, lieux de patrimoine… Paris est riche de sa vitalité artistique et culturelle ainsi que d'inestimables collections.

NOS ENGAGEMENTS

La Ville de Paris se mobilise pour développer et renforcer ses actions afin de garantir aux Parisiennes et Parisiens la plus grande égalité. Elle est engagée dans une politique globale d'accessibilité universelle qui vise à favoriser la participation active des personnes en situation de handicap à la vie de la cité.

485 000 € engagés pour des projets «culture et handicap» en 2025.

La Direction des affaires culturelles (DAC) est investie aux côtés de la Direction des solidarités (DSol) à travers une convention triennale 2024-2026. Dans une démarche universelle, elles s'engagent à garantir pour toutes et tous :

- L'accès aux œuvres
- L'accès à la pratique artistique
- L'accès physique aux infrastructures
- Le soutien à la production artistique par et avec des artistes en situation de handicap
- La mixité entre les publics.

L'ART D'ÊTRE ENSEMBLE

QUELQUES-UNES DE NOS ACTIONS...

Mise en accessibilité des bâtiments : 2,5 M€ en 2025

860 000 €
engagés dans les édifices culturels en régie directe

500 000 €
engagés dans les édifices cultuels dont la Ville est propriétaire

150 000 €
de subventions versées pour des travaux à des acteurs culturels

1 M€
engagés dans le cadre du Budget participatif

Conservatoires

Les conservatoires de la Ville de Paris, grâce aux référent·e·s handicap, accueillent et orientent tout·e élève qui souhaite développer une pratique artistique :

- Cours de danse handicap au conservatoire W.A Mozart (Centre)
- Parcours pour des élèves en situation de handicap ou ayant une maladie invalidante et éveil musical pour des enfants d'une unité d'enseignement maternelle autisme au conservatoire Nadia et Lili Boulanger (9e)
- Formation musicale et atelier musical / pratique instrumentale pour des enfants dysphasiques au conservatoire Hector Berlioz (10e)
- Atelier musique et danse pour les élèves débutant·e·s de 7 à 10 ans ayant des troubles cognitifs au conservatoire Darius Milhaud (14e)
- Atelier de théâtre inclusif pour des préadolescent·e·s présentant un trouble du spectre autistique au conservatoire Jacques Ibert (19e)

Bibliothèques

Les bibliothèques de la Ville de Paris se positionnent en faveur d'un accueil universel et inconditionnel. Elles proposent des collections adaptées à un large public, notamment des documents conçus pour les personnes souffrant de troubles DYS. Des partenariats avec des structures de soin permettent également d'accueillir des personnes vivant avec des troubles psychiques et de mener des actions pour sensibiliser et lutter contre les stigmatisations associées à ces handicaps.

Les bibliothèques parisiennes disposent également de deux pôles spécialisés :

- Les pôles sourds sont dédiés à l'accueil et à l'accompagnement des personnes sourdes ou malentendantes. Ils sont présents dans 5 bibliothèques : André Malraux (6e), Canopée-La Fontaine (Centre), Louise Walser-Gaillard (9e), Saint-Éloi (12e) et James Baldwin (19e) qui proposent des collections spécifiques. Les bibliothécaires, formé·e·s et parfois elles·eux mêmes sourd·e·s ou malentendant·e·s, proposent des animations bilingues en L.S.F : heures du conte, projections, ateliers créatifs, conférences et rencontres, spectacles vivants et expositions.

- Les pôles lire autrement présents au sein des bibliothèques Marguerite Yourcenar (15e) et Marguerite Duras (20e) facilitent l'accès à la lecture pour les publics mal-voyants et proposent des services spécifiques : livres audio, livres en gros caractères, livres tactiles en braille, matériel spécifique (dont lecteurs Daisy), accueil personnalisé et programmation culturelle : projections audio-décrites, atelier multi sensoriel...

Cinéma

L'association Culture Relax offre des sorties culturelles inclusives, au cinéma (les 7 Parnassiens) ou au théâtre, à destination de tou·te·s les spectateur·ice·s. Les séances de cinéma Relax permettent de profiter de projections dans un esprit d'apaisement grâce à des lumières s'éteignant doucement, un son abaissé, une absence de publicités et de bandes annonces et un accueil chaleureux par des bénévoles formé·e·s.

Le Bal arrangé

Événement phare du Mois parisien du handicap organisé par la Ville de Paris et porté par l'association AD'REV et sa Compagnie La Halte-Garderie, le Bal arrangé est un grand temps festif qui mixe les publics. Suite à des ateliers organisés notamment dans des structures médico-sociales par des chorégraphes et des danseur·euse·s en situation de handicap, ce bal inclusif favorise les rencontres et les échanges et propose une inclusion inversée : les personnes en situation de handicap mènent la danse et incluent à leur bal le public non-initié.

Nuit Blanche

La Nuit Blanche organise des parcours à destination des publics en situation de handicaps visuels, auditifs et psychiques. En collaboration avec Accès Culture et Ce Que Mes Yeux Ont Vu, des visites guidées et adaptées sont proposées pour découvrir les œuvres de Nuit Blanche. Un livret FALC présentant les œuvres est en libre téléchargement sur le site internet.

L'Art pour grandir

Des classes de collège accueillent des artistes de toutes les disciplines afin de faire participer les adolescent·e·s à un projet créatif avec des ateliers, des visites, des spectacles et une restitution finale. Chaque année, une quinzaine de projets sont menés dans des classes du dispositif Unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS).

Théâtre du Châtelet, Théâtre de la Ville (Paris centre)

Parmi leurs nombreux dispositifs d'accessibilité, ils proposent des lunettes connectées intelligentes dotées d'une nouvelle technologie développée par Panthea. Elles permettent de projeter des surtitres sur les verres, sans gêner le champ de vision et incluent un dispositif d'audiodescription au moyen d'une oreillette.

Musée de la Vie romantique (9e)

Des travaux de mise en accessibilité sont en cours : reprise du pavement dans l'allée et la cour, cheminement dans le jardin. De nouveaux dispositifs de médiation inclusive sont prévus à la réouverture : livret de visite en braille et en FALC, maquette tactile, application de visite avec parcours en LSF et en audiodescription, ainsi qu'un espace présentant une sélection d'œuvres de la collection permanente sous forme de vidéo. Ces dispositifs sont présents dans les 14 musées municipaux de Paris Musées qui sont dotés chacun d'un référent handicap.

Théâtre Silvia Monfort (15e)

Le dispositif « Souffleurs d'Images » proposé par l'association Souffleurs de Sens, permet, le temps d'une représentation, de décrire et souffler, à l'oreille de la personne, les éléments qui lui sont invisibles. En partenariat avec l'association Accès Culture, le théâtre Silvia Monfort organise également des représentations en audiodescription, des visites tactiles du plateau et des représentations accessibles en LSF ou sur-titrées. La grande salle est équipée d'une boucle magnétique et des casques d'amplification sonore peuvent être retirés à la billetterie avant le début du spectacle.

Collectif des Créatifs chroniques

Il réunit dix comédien·ne·s en situation de handicap psychique et/ou physique autour de la création *Le Monde d'après*, présentée notamment au Théâtre Le Vent se lève (19e) avec le soutien du Festival Imago.

Retrouvez nos actualités
sur @_parisculture_

Direction des affaires culturelles
31 rue des Francs Bourgeois, 75004 Paris
paris.fr

«Les États Parties prennent des mesures appropriées pour donner aux personnes handicapées la possibilité de développer et de réaliser leur potentiel créatif, artistique et intellectuel, non seulement dans leur propre intérêt, mais aussi pour l'enrichissement de la société.»

Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations unies, 2006.